

Compte-rendu de la séance du 23 avril 2019
du Conseil Municipal d'Ercé-en-Lamée

Présents : BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, DELÉPINE Didier, THÉPAUT Isabelle, MANROT Crystel, BOULIGAND Laëtitia, FORESTELLO Fabien, RENAUD Sébastien, BRÉHIER Sylviane, LE MÉE Philippe, FILÂTRE Félicien, RABANNE Myriam.

Absents excusés : DERVAL Patrick, PAITEL Patricia, PLISSONNEAU Yann, HARDAT Bénédicte.

Absent non excusé : SIRODOT Loïc

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner suivantes présentées par :

- Maître AVENEL-THÉZÉ de Bain de Bretagne concernant la parcelle AB 111 d'une superficie totale de 72 m², située 8 rue des Primevères
- Maître GUINET de Guipry-Messac concernant la parcelle AK 149 d'une superficie totale de 254 m², située à la Fleuriais.

Tarifs 2019-2020 des services périscolaires et extrascolaires

Après délibération, le Conseil Municipal :

1. avec 13 voix pour et 1 voix contre décide d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire, de la garderie ALSH et de l'accueil de loisirs de 1,2% à compter du 1^{er} septembre 2019
2. fixe les tarifs comme suit :

<i>RESTAURATION</i>	
Repas enfant maternelle	3,69 €
Repas enfant élémentaire	3,75 €
Repas ALSH enfant Ercé et Teillay	3,75 €
Repas ALSH enfant extérieur	4,13 €
Repas stagiaire et personnel communal	3,13 €
Repas adulte	6,38 €
Repas enfant non inscrit au restaurant scolaire	5,06 €

<i>GARDERIE</i>	
Garderie périscolaire 7h-8h30 et 16h15-18h30	2,02 €/heure
Garderie périscolaire dépassement au-delà de 18h30	12,17 €/heure
Garderie ALSH 7h30-8h et 18h-18h30	2,02 €/heure
Garderie ALSH dépassement au-delà de 18h30	12,17 €/heure

<i>ALSH</i>	Tranche	Quotient Familial	½ journée sans repas	Journée sans repas
Enfants des communes d'Ercé en Lamée et Teillay	Tranche 1	QF < 485	3,24 €	5,11 €
	Tranche 2	486 < QF < 540	3,89 €	6,13 €
	Tranche 3	541 < QF < 700	4,53 €	7,15 €
	Tranche 4	701 < QF < 950	5,18 €	8,18 €
	Tranche 5	951 < QF < 1250	5,84 €	9,20 €
	Tranche 6	1251 < QF < 1500	6,48 €	10,22 €
	Tranche 7	1501 < QF < 2000	7,12 €	11,24 €
	Tranche 8	2001 < QF	7,78 €	12,27 €

<i>ALSH</i>	Tranche	Quotient Familial	½ journée sans repas	Journée sans repas
Enfants extérieurs	Tranche 1	QF < 485	3,56 €	5,62 €
	Tranche 2	486 < QF < 540	4,27 €	6,74 €
	Tranche 3	541 < QF < 700	4,99 €	7,86 €
	Tranche 4	701 < QF < 950	5,70 €	8,99 €
	Tranche 5	951 < QF < 1250	6,43 €	10,12 €

	Tranche 6	1251 < QF < 1500	7,12 €	11,24 €
	Tranche 7	1501 < QF < 2000	7,83 €	12,37 €
	Tranche 8	2001 < QF	8,56 €	13,49 €

3. *à l'unanimité*, fixe les tarifs pour tous les enfants comme suit, à compter du 5 juillet 2019:

Sortie moins de 20 km (transport + entrée)	3,40 €
Sortie plus de 20 km (transport + entrée)	5,60 €
Spectacle ayant lieu à l'ALSH	2 €
Mini-camp 3 jours	99 €
Mini-camp 4 jours et plus	131 €

4. *avec 13 voix pour et 1 voix contre*, fixe le tarif des nuitées pour tous les enfants comme suit, à compter du 5 juillet 2019 :

Nuitée à l'ALSH	15 €
-----------------	------